

PROCEDURE D'ACCUEIL EN MINI STAGE D'ORIENTATION 2018-2019

Période d'accueil : Du 21 janvier 2019 au 29 mars 2019

Public accueilli :

- **élèves de troisième**, pour les BAC Pro et CAP coiffure
- **élèves de quatrième uniquement** dans le cadre de la découverte de la 3e Prépa-Pro,
- **élèves de terminale** pour le BTS Métiers de la Coiffure

Durée d'accueil :

Une demi-journée par spécialité (maximum une journée pour deux spécialités) en privilégiant les enseignements technologiques et professionnels. En classe de seconde.

Une journée pour les mini stages en classe de BTS Métiers de la Coiffure.

Modalités de prise en compte des demandes :

L'établissement d'origine formule la demande par mail à atct.reffye@ac-toulouse.fr .

Cas particulier de l'apprentissage

Les demandes de mini-stage ne seront accordées que pour les formations 1e ASSP, terminale Esthétique, BTS Métiers de la Coiffure.